

REMUE MÉNAGE ET REMUE MÉNINGES EN AFRIQUE !

Cette publication se fait dans le cadre du programme de recherche Familles, Genre et Activités en Afrique sub-Saharienne (FAGEAC).

FAGEAC : programme pluridisciplinaire financé par l'ANR (ANR 10-SUDS-005-01) qui traite des recompositions familiales à l'œuvre dans les villes africaines à travers l'étude des rapports sociaux de sexes et plus précisément de l'évolution des rôles féminins et masculins dans la satisfaction des besoins élémentaires des ménages. Trois capitales d'Afrique de l'Ouest sont concernées : Cotonou, Lomé, Ouagadougou.

Coordination

Agnès Adjamagbo
Bénédicte Gastineau

Responsable Bénin

Mouftaou Amadou Sanni

Responsable Togo

Kokou E. Vignikin

Responsable Burkina Faso

Bilampo Gnoumou

Travail, familles, dépenses : comment les ménages s'organisent-ils à Cotonou ?



Photo : Stéphanie Brabant

Au Bénin comme ailleurs, les représentations sociales admettent une forte séparation des rôles masculins et féminins : aux femmes, la responsabilité du foyer et des soins aux enfants ; aux hommes la prise en charge des dépenses du ménage (loyer, nourriture, scolarité des enfants, santé, etc.). Dans la réalité, les pratiques sont bien plus complexes. Certes, les tâches domestiques et les soins aux enfants sont bel et bien des prérogatives féminines par excellence, mais elles ne sont pas les seules. Les femmes sont également très impliquées dans les activités génératrices de revenus. Au Bénin, le taux d'activité global des femmes au début des années 2000 est de 60 % (68,3% pour les hommes)¹. Dans une ville comme Cotonou, le travail féminin est une réalité évidente. Que ce soit dans le secteur formel ou plus majoritairement dans le secteur

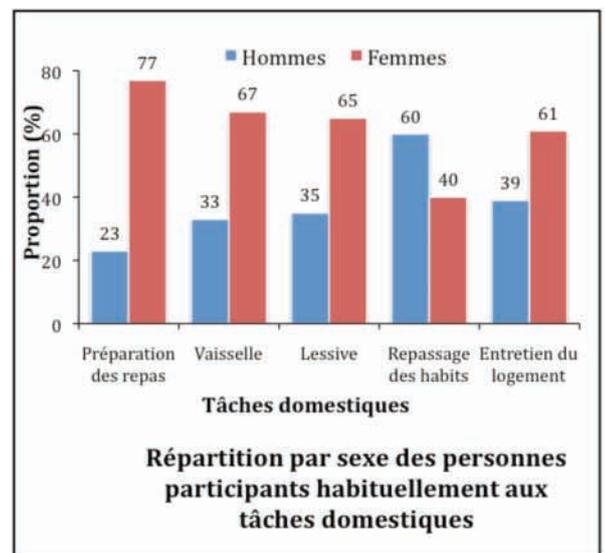
informel de l'économie urbaine, les femmes sont très présentes. Les progrès récents réalisés en matière de scolarisation des filles dans le pays laissent penser que l'insertion des femmes sur le marché du travail ne cessera de croître dans les années à venir. On s'interroge alors sur la manière dont elles concilient cette double implication dans les sphères professionnelle et domestique. Comment s'organisent les hommes et les femmes de Cotonou dans la prise en charge des différentes charges économiques et domestiques du ménage ? Qui contribue aux dépenses récurrentes ? Observe-t-on des changements dans la répartition des rôles masculins et féminins ? Voilà quelques questions auxquelles le programme FAGEAC apporte des éléments de réponse.

La question de la répartition des temps sociaux (tâches domestiques/travail/loisirs, etc.) a été largement étudiée dans les pays occidentaux et les résultats se sont avérés utiles dans la réflexion sur les politiques

¹ Selon les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002

familiales destinées à favoriser la conciliation travail famille. Le sujet est quasiment ignoré dans les pays d'Afrique subsaharienne. De rares études (Charmes, 2005 ; Buisson, 2012) ont évalué le temps consacré aux tâches domestiques et aux activités productives par les hommes et les femmes et montrent que les femmes consacrent nettement plus de temps aux activités domestiques que les hommes. On sait très peu de chose en revanche de la façon dont les dépenses sont prises en charge à l'intérieur des ménages dans ces pays. Or, dans un contexte souvent marqué par la précarité économique, on ne saurait attribuer ces dépenses aux seuls faits des hommes ; en Afrique comme ailleurs, la tendance est au décloisonnement des rôles et à l'investissement commun dans la recherche de revenus pour satisfaire les besoins essentiels. Aujourd'hui, les revenus générés par les femmes apportent une contribution non négligeable aux dépenses du ménage, notamment dans les grandes villes. L'enquête FAGEAC réalisée auprès de 500 ménages à Cotonou entre novembre et décembre 2012 combine ces deux informations et nous permet de savoir à quel niveau les femmes et les hommes contribuent aux tâches domestiques et aux dépenses. En effet, pour chaque membre du ménage âgé de six ans et plus, il a été renseigné s'il participe ou non à la préparation des repas, à la lessive, à l'entretien du logement, au repassage, à la vaisselle, aux soins aux enfants etc. et s'il contribue aux dépenses alimentaires, de loyer, d'électricité, d'eau, etc. Un questionnaire individuel administré aux personnes âgées de 18 ans et plus dans les ménages a permis de disposer de données sur leurs activités économiques, leurs revenus personnels et sur leur contribution aux dépenses. Dans ce numéro de REMUA, nous présentons une synthèse de quelques résultats de cette enquête.

La figure 1 ci-dessous confirme qu'à Cotonou, les femmes participent majoritairement aux tâches domestiques. Au sein des ménages, parmi les membres âgés de 6 ans et plus, ceux qui préparent les repas (77%), qui font la vaisselle (67%), la lessive (65%) et l'entretien du logement (61%) sont des femmes. Toutefois les hommes sont plus nombreux à faire le repassage (60%), activité socialement acceptée comme masculine. Par ailleurs, les femmes sont les plus nombreuses à s'occuper des soins aux enfants, qu'il s'agisse de les amener à l'école (62%), de leur donner le bain (85%) ou de les garder en cas de maladie (76%). Notons que la contribution aux tâches domestiques



Source : Enquête Activité Economique des Ménages Urbains (2012) programme FAGEAC.

Lecture : 23% des individus qui habituellement préparent le repas sont des hommes, 77% sont des femmes

des femmes diminue avec l'âge. La proportion de femmes qui contribuent aux tâches domestiques varie de 54 à 97% selon le type de tâches parmi les femmes âgées de 15 à 44 ans alors qu'elle varie de 18 à 92% chez les femmes de 45 ans et plus. Une constante cependant : la préparation des repas qu'elles continuent d'assumer même au delà de 45 ans. Ce résultat ne signifie pas qu'aux âges avancés les femmes font moins de travaux domestiques que les hommes. En effet, le déséquilibre demeure, dans la mesure où la contribution des hommes aux tâches domestiques diminue avec l'âge de façon beaucoup plus prononcée que chez les femmes. Il semble qu'à mesure, qu'elles avancent en âge, les femmes délèguent à d'autres femmes plus jeunes (filles, petites filles ou autres hébergées) ou qu'elles développent des stratégies de contournement. Les entretiens qualitatifs menés dans le cadre de FAGEAC montrent que certaines femmes âgées qui ont déjà une longue vie conjugale derrière elles prennent de la distance – pour ne pas dire des libertés – avec les injonctions normatives qui leur assignent tout le travail domestique. Par exemple, certaines racontent comment elles s'organisent pour limiter le temps de préparation du repas : acheter des repas tout faits, investir dans un frigidaire pour conserver les plats, voire même s'éloigner fréquemment de la maison conjugale pour raisons professionnelles ou familiales. Ces stratégies sont souvent difficilement négociables avec le mari en début d'union, tant il est attendu d'une bonne épouse qu'elle fasse ses preuves,

notamment en préparant elle-même chacun des repas du mari.

Des activités souvent précaires mais néanmoins génératrices de revenus.

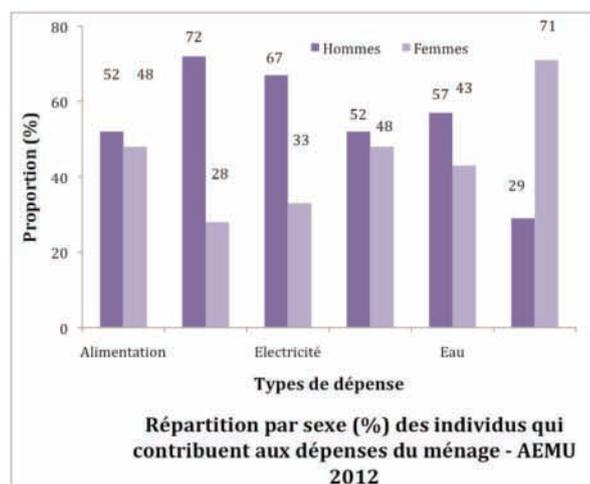
En plus des tâches domestiques, les femmes de Cotonou exercent des activités productives. Elles représentent une part importante des membres du ménage à disposer d'un revenu. Environ 55% des femmes contre 60% des hommes déclarent avoir un revenu au moment de l'enquête. Sur 532 femmes ayant répondu au questionnaire individuel, seulement 52 ont un statut de salariée. Ces salariées occupent souvent des emplois précaires et mal rémunérés. Seulement 67% disposent d'un contrat de travail et 21 % sont à temps partiel ou en emploi temporaire. Dix pour cent des femmes salariées ont déclaré un revenu mensuel inférieur à 30 000 francs², seulement 29% gagnent plus de 100 000 francs par mois. Une grande majorité des femmes (302) exerce une activité indépendante. Les femmes sont en effet nombreuses à exercer des activités informelles (petit commerce, couture, coiffure et tresse, etc.) dont certaines sont un prolongement des activités domestiques. La plupart de ces travailleuses indépendantes (95%) sont dans l'informel, sans enregistrement officiel et perçoivent chaque mois de faibles bénéfices. La moitié (49%) déclarent un bénéfice mensuel inférieur ou égal 25 000 francs CFA, un quart (26%) font entre 25 000 et 50 000 de bénéfice chaque mois, seulement 8% ont un bénéfice supérieur à 100 000 francs CFA. Pour faibles qu'ils soient, ces revenus permettent aux femmes de contribuer aux dépenses du ménage. Comparativement, les hommes se déclarant de ce même statut d'indépendant sont plus souvent inscrits au registre du commerce et des entreprises et déclarent des bénéfices plus élevés que les femmes.

Une contribution conséquente aux dépenses des ménages

La figure 2 ci-dessous montre une contribution presque égale aux dépenses (en termes d'effectif) entre les hommes et les femmes. En effet, parmi ceux qui contribuent aux dépenses, la proportion de femmes est proche de celle des hommes pour les dépenses alimentaires (48%), les dépenses en énergie (48%) et en eau (43%). En revanche, les

hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à assurer les dépenses de loyer et d'électricité. Par contre, les employés de maison sont plus souvent payés par les femmes ; ce qui confirme que les femmes ont la responsabilité des tâches domestiques : qu'elles les exécutent elles-mêmes ou qu'elles les délèguent à des personnes rémunérées. Les hommes participent plus aux dépenses qui assurent leur visibilité dans le ménage (loyer, électricité, etc.) tandis que les femmes font des dépenses moins visibles (complément à l'alimentation, achat de charbon et de condiments en détail, etc.). La contribution moyenne mensuelle des femmes aux dépenses alimentaires est de 20 605 francs contre 35 412 francs pour les hommes.

Ces premières analyses du programme FAGEAC montrent le rôle important joué par les femmes dans les ménages de Cotonou. En même temps



Source : Enquête Activité Economique des Ménages Urbains (2012) programme FAGEAC.

Lecture : 52% des individus qui contribuent aux dépenses de l'alimentation sont des hommes, 48% des femmes

qu'elles assurent la responsabilité des tâches domestiques et des soins aux enfants, elles sont nombreuses à être présentes dans la sphère productive. Reflet d'un moindre niveau de scolarisation et de formation, elles ne sont pas aussi bien nanties que les hommes en termes de rémunération, de formalisation et de stabilité des activités. Les activités qu'elles mènent leur permettent néanmoins de tirer des revenus qu'elles injectent dans les dépenses du ménage, contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être de chacun de ses membres. Bien que nos données ne concernent que la ville de Cotonou, il est fort probable que le constat puisse s'étendre à d'autres

² Le salaire minimum est de 31 625 francs cfa

localités urbaines. Or on ne peut que s'interroger sur la déperdition des capacités productives des femmes liées d'une part à leurs difficultés d'accès à un emploi stable et bien rémunéré et d'autre part à la persistance d'un mode d'organisation sociale qui leur confère la quasi intégralité des responsabilités domestiques et de soins aux enfants. Pour l'heure, il semble bien que le maintien de ce modèle classique de répartition des rôles masculins et féminins constitue un frein à l'avancée des femmes dans la sphère productive. Des liens existeraient entre l'amélioration des revenus des femmes et le niveau de vie de leur ménage que nos données nous permettront de mesurer dans des analyses ultérieures. Certaines études ont d'ores et déjà souligné que les femmes actives consacrent davantage leurs revenus aux dépenses en faveur des enfants (santé, habits, loisirs, etc.) que les hommes. D'autres ont montré que l'attribution aux femmes des allocations

familiales autrefois versées aux hommes a produit un changement dans les budgets familiaux en faveur des enfants au Royaume Uni (Lundberg et al. 1997). Il n'existe pas véritablement au Bénin de politique publique dont l'objectif est de faciliter aux hommes et aux femmes la conciliation des activités professionnelles et familiales. Pourtant de telles politiques, combinées aux mesures visant l'amélioration de leur niveau d'éducation, permettraient d'améliorer considérablement la place des femmes sur le marché du travail et rendraient plus efficaces les projets et programmes de réduction de la pauvreté et d'amélioration du bien-être de la population.

**Norbert Kpadonou,
Agnès Adjamagbo
et Bénédicte Gastineau**

REMUE MÉNAGE ET REMUE MÉNINGES EN AFRIQUE !

Auteurs / contacts

Norbert KPADONOU

Assistant de recherche, Institut de Recherche pour le Développement,
UMR 151-LPED
knorbert2003@yahoo.fr

Agnès ADJAMAGBO

Socio démographe, Institut de Recherche pour le Développement,
UMR 151-LPED
agnes.adjamagbo@ird.fr

Bénédicte GASTINEAU

Démographe, Institut de Recherche pour le Développement,
UMR 151-LPED
benedicte.gastineau@ird.fr

Références

Charmes J. (2005), « Femmes africaines, activités économiques et travail: de l'invisibilité à la reconnaissance », Revue Tiers Monde, vol. n° 182, n°2, pp. 255-279.

Buisson M. C. (2012) Allocation du temps de travail des femmes au Sénégal. Travaux domestiques et activités génératrices de revenus. CERDI, Etudes et Documents, n°9, 54p.

Lundberg S. J., Pollak R. A. Wales T. J., Do Husbands and Wives Pool Their Resources? Evidence from the United Kingdom Child Benefit. The Journal of Human Resources. Vol. 32, No. 3 (Summer, 1997), pp. 463-480

Mots clefs

Travail domestique, activités féminines, conciliation, Bénin

Abonnez-vous au REMUA benedicte.gastineau@ird.fr